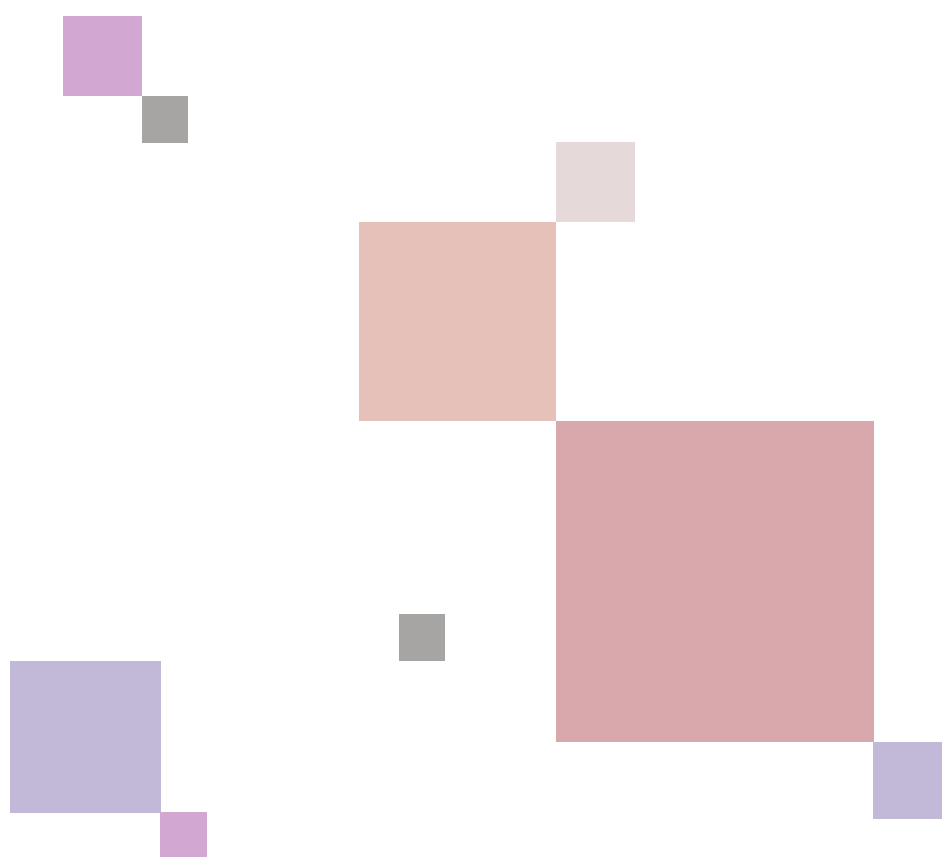


VENTES DE MÉDICAMENTS AUX OFFICINES ET AUX HÔPITAUX EN FRANCE : CHIFFRES CLÉS 2010

SEPTEMBRE 2011





ÉDITORIAL

Dominique MARANINCHI
Directeur général de l'Afssaps

Publiés depuis 2005 à partir des données que recueille l'Afssaps, ces chiffres-clés s'efforcent de retracer les évolutions les plus significatives, de mentionner les faits les plus marquants et de dégager les caractéristiques essentielles du marché pharmaceutique. Ils répondent à la préoccupation de diffuser rapidement, sous une forme synthétique, les principaux résultats de l'année écoulée et d'apporter ainsi les données plus récentes dont on ne peut se passer pour étudier la conjoncture.

Cette septième édition présente d'importantes modifications, tant dans sa forme que dans son contenu. De nouvelles données, portant notamment sur les caractéristiques de la consommation pharmaceutique et sur certains marchés spécifiques, y ont été intégrées. Quelques résultats ne sont pas encore définitifs, mais les corrections qui y seront éventuellement apportées, devraient être limitées et ne pas modifier les tendances dégagées.

Le marché pharmaceutique en 2010 : 27,539 Milliards d'€

Une faible croissance...

Les résultats 2010 confirment la tendance observée depuis plusieurs années : la croissance du marché pharmaceutique s'est ralentie (+ 1,2% par rapport à 2009, + 4,7% en moyenne annuelle par rapport à 2000). En 2010, seul le marché hospitalier a progressé de manière significative (4,2 %). Les quelques classes qui continuent à enregistrer une croissance soutenue ont généralement bénéficié de l'apport de nouvelles molécules et concernent des pathologies graves. Lorsqu'aucune de ces conditions n'est remplie, le montant des ventes stagne voire diminue dans la plupart des cas.

... mais une offre très diversifiée

Cette stabilisation, à laquelle a contribué le développement du marché des génériques (un médicament acheté sur quatre est un générique), ne s'est pourtant pas accompagnée d'une réduction de l'offre : trois mille substances actives différentes, correspondant à plus de dix mille spécialités, étaient disponibles sur le marché français en 2010. Le plus souvent, ces substances entrent dans la composition de médicaments de prescription, pris en charge par les régimes d'assurance maladie ou agréés à l'usage des collectivités. La part majoritaire du marché est concentrée sur les produits remboursables (19,941 Milliards d'€) et la vente en officine y domine (21,649 Milliards d'€). Le nombre d'unités vendues diminue (-1,8 %) mais reste un des plus élevés d'Europe : la consommation moyenne de la population française a été de 48 boîtes de médicaments par habitant en 2010, c'est-à-dire presque une boîte par semaine. En ville, ce sont les formes orales sèches qui sont quantitativement les plus vendues (les deux tiers du marché) ; à l'hôpital, ce sont, au contraire, les formes injectables qui sont les plus utilisées (également les deux tiers du marché).

... et des marchés hétérogènes

Bien que l'offre de médicaments non remboursables se soit élargie au fil des années, sa part de marché ne progresse pas et représente moins de 10 % en valeur des ventes aux pharmacies. En revanche la part du marché hospitalier ne cesse d'augmenter, en raison du différentiel de taux de croissance entre la ville et l'hôpital. Au sein du marché de ville, les ventes sont fortement concentrées sur certaines classes. En valeur, ce sont les médicaments du système cardio-vasculaire qui occupent le premier rang, devant les médicaments du système nerveux. En quantités, ce sont les médicaments du système nerveux qui sont les plus vendus. Viennent ensuite les médicaments des voies digestives et du métabolisme, également très utilisés, qui regroupent notamment les antiulcéreux et les médicaments pour les troubles fonctionnels gastro-intestinaux. À l'hôpital, les ventes d'anticancéreux représentent – de loin – le marché le plus important, devant les immunomodulateurs. Les différentes classes d'anti-infectieux se caractérisent également par le niveau élevé de leurs ventes, bien que celles des antibiotiques diminuent régulièrement.

Cette nouvelle édition a été conçue et rédigée par Philippe CAVALIÉ,
en collaboration avec Catherine DESMARES

Sommaire

I. L'évolution du marché pharmaceutique français	7
II. Les caractéristiques du marché pharmaceutique français	9
III. Les médicaments les plus vendus en France	13
IV. Le marché des génériques	17
V. Le marché des médicaments orphelins	20
VI. La décomposition de la consommation pharmaceutique par classe	22
VII. Comparaisons internationales	25
Source des données	26

I. L'évolution du marché pharmaceutique français

Les ventes de spécialités pharmaceutiques en France

En valeur...

	CA remboursable	dont homéopathie à n.c.	CA non remboursable	CA Officines	% acct	CA Hôpitaux	% acct	CA France	% acct
2000	13 728	150	1 054	14 782	6,1%	2 598	2,7%	17 380	5,6%
2001	14 801	159	1 119	15 920	7,7%	3 084	18,7%	19 004	9,3%
2002	15 467	166	1 152	16 619	4,4%	3 708	20,2%	20 327	7,0%
2003	16 583	174	1 183	17 766	6,9%	4 057	9,4%	21 823	7,4%
2004	17 561	170	1 231	18 792	5,8%	4 427	9,1%	23 219	6,4%
2005	18 716	166	1 259	19 975	6,3%	4 384	-1,0%	24 359	4,9%
2006	18 827	162	1 432	20 259	1,4%	4 583	4,5%	24 842	2,0%
2007	19 606	165	1 482	21 088	4,1%	4 885	6,6%	25 973	4,6%
2008	19 550	160	1 654	21 204	0,6%	5 395	10,4%	26 599	2,4%
2009	19 889	165	1 679	21 568	1,7%	5 650	4,7%	27 218	2,3%
2010	19 941	159	1 708	21 649	0,4%	5 890	4,2%	27 539	1,2%

En 2010, la croissance du marché pharmaceutique français a globalement été très modérée : +1,2 %. Ce taux recouvre néanmoins des évolutions différentes selon les marchés. En se fixant à un peu moins de 20 milliards, le chiffre d'affaires réalisé par les spécialités remboursables a quasiment stagné : **+0,3 %**. Le marché des spécialités non remboursables a progressé à un rythme un peu plus soutenu : **+1,7 %**, mais l'augmentation la plus significative a été enregistrée sur le marché hospitalier dont les ventes se sont accrues de **+ 4,2 %** (pour faciliter l'analyse, les ventes exceptionnelles des vaccins de la grippe H1N1 n'ont été pris en compte ni en 2009 ni en 2010).

En moyenne annuelle, le chiffre d'affaires du marché pharmaceutique a progressé de **4,7 %** entre 2000 et 2010, celui des spécialités vendues en ville de **3,9 %** et celui des spécialités vendues aux établissements hospitaliers à un rythme beaucoup plus rapide : **8,5 %**. Sur ces deux marchés, il faut toutefois relever que les taux de croissance moyens enregistrés sont dus, pour l'essentiel, aux résultats des premières années de la décennie, caractérisées par des rythmes de progression beaucoup plus soutenus, comme le montrent les taux d'accroissement annuels de la colonne de droite du tableau.

En quantités...

	Unités vendues	% acct
2000	3 009	-0,7%
2001	3 081	2,4%
2002	3 103	0,7%
2003	3 149	1,5%
2004	3 148	0,0%
2005	3 247	3,1%
2006	3 137	-3,4%
2007	3 197	1,9%
2008	3 098	-3,1%
2009	3 185	2,8%
2010	3 127	-1,8%

Quant aux unités vendues en ville, leur niveau demeure inférieur à celui atteint au milieu de la décennie. Plusieurs facteurs permettent d'expliquer ce léger recul.

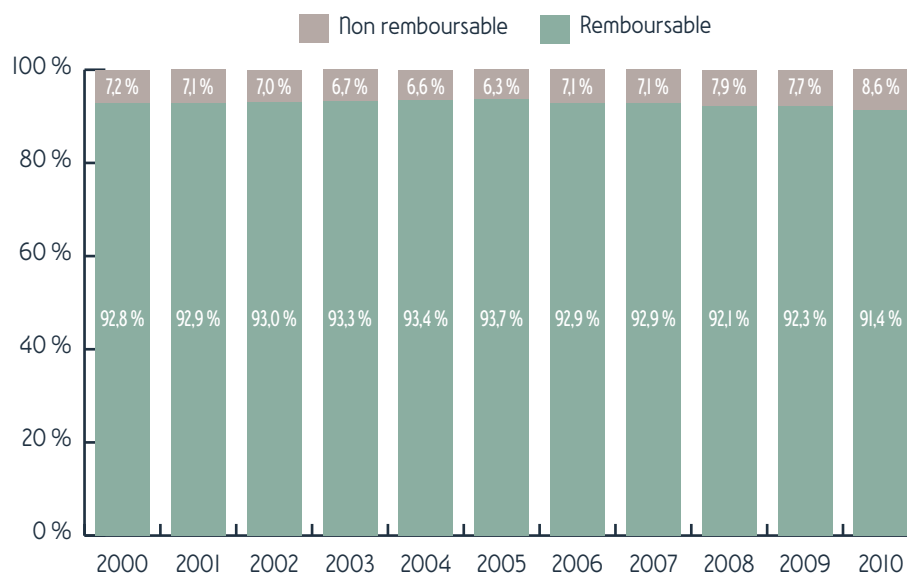
- Tout d'abord, le rythme de progression de la consommation pharmaceutique tend à diminuer. Dans certaines classes thérapeutiques, la consommation a baissé ou s'est stabilisée au cours de ces dix dernières années⁽¹⁾. D'autre part, même si elle demeure toujours importante, la consommation augmente moins vite en France que dans plusieurs autres pays européens (comme le montrent les données internationales présentées dans le rapport annuel d'analyse des ventes 1999-2009 de l'afssaps). <http://www.afssaps.fr/content/download/34603/452539/version/4/file/AnalyseVentesMed2011.pdf>.
- À cet élément tendanciel s'ajoutent deux facteurs plus conjoncturels : 1° les déremboursements mis en œuvre en 2008 et l'abaissement à 15 % du taux de remboursement de 171 médicaments en avril 2010 ont exercé un effet modérateur sur les quantités consommées 2° en 2010, contrairement à ce qui s'était produit en 2009, l'incidence des pathologies hivernales a été faible, contribuant ainsi à une moindre consommation des médicaments utilisés pour traiter ces pathologies.
- Enfin, il faut relever que la montée en charge des grands conditionnements (trois mois) exerce un impact sur le nombre de boîtes achetées, et donc sur la consommation apparente mesurée par cet indicateur.

Résumée à un seul chiffre, la consommation pharmaceutique de la population française a été en moyenne de **48 boîtes de médicaments par habitant en 2010**, c'est-à-dire presque une boîte par semaine.

(1) L'emploi d'un indicateur plus précis que le nombre de boîtes – notamment le nombre de Doses Définies Journalières pour 1 000 habitants – est, à cet égard, très utile pour dégager, en termes quantitatifs, les tendances réelles de chaque marché.

II. Les caractéristiques du marché pharmaceutique français

Évolution des parts du marché officinal en valeur entre 2000 et 2010



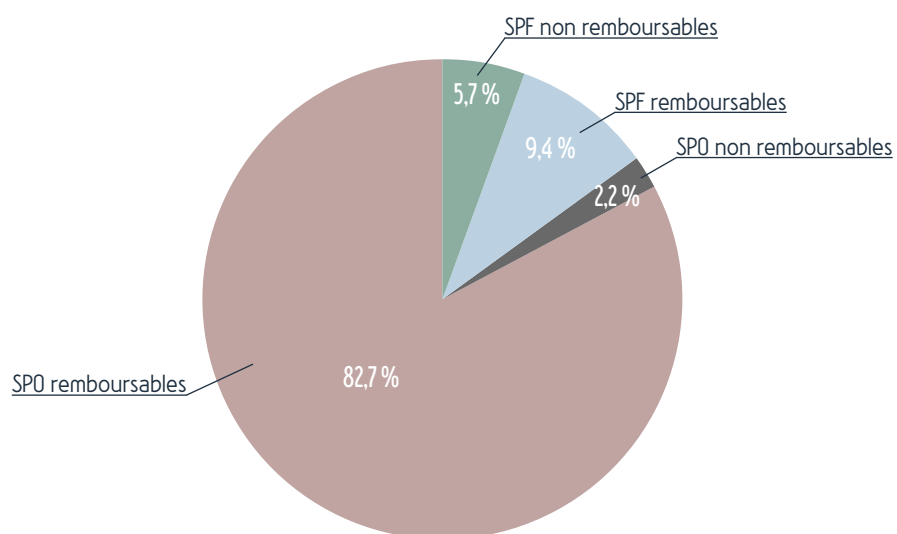
En première lecture, ce graphique paraît démontrer que les parts de marché respectivement détenues par les spécialités remboursables et par les spécialités non remboursables ont peu évolué. Cette stabilité apparente n'implique pas pour autant que ces deux marchés aient progressé à des rythmes proches au cours de ces dix dernières années. En effet, le marché non remboursable a bénéficié d'un « effet de champ », c'est-à-dire du déplacement d'un nombre significatif de spécialités du champ « remboursable » vers le champ « non remboursable », comme cela a été, le cas, par exemple, en 2008 avec les veinotoniques. Aussi, bien que les taux de croissance spontanée (c'est-à-dire hors mesures ayant un impact sur le périmètre des deux secteurs) des spécialités remboursables et des spécialités non remboursables aient été, jusqu'à présent, différents, leur part de marché n'a pratiquement pas évolué entre 2000 et 2010.

Par ailleurs, le marché des médicaments pouvant être mis en accès direct dans les officines, en application du décret sur les « médicaments de médication officinale », représentait en 2010 33,9 % en valeur (et 35,4 % en quantités) du marché des spécialités non remboursables et non listées. Les données de l'Ifsaps ne permettent cependant pas d'établir dans quelle proportion ces médicaments ont été effectivement achetés en libre accès.

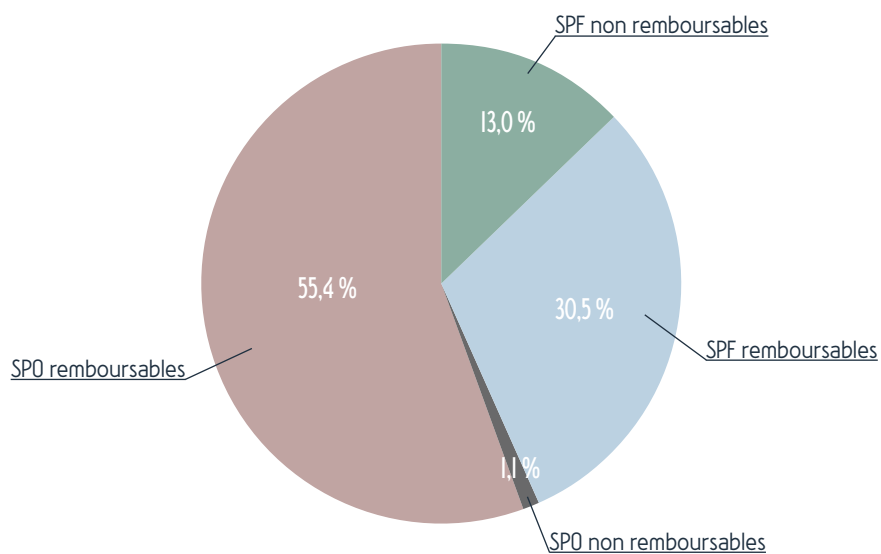
Prescription obligatoire ou facultative ?

Les deux figures de la page 8 présentent la décomposition du marché officinal en fonction de leurs conditions de prescription : prescription obligatoire (SPO) ou prescription facultative (SPF). En valeur, les spécialités remboursables soumises à prescription représentent près de 83 % des ventes destinées au marché officinal. En quantités, cette prépondérance des spécialités remboursables obligatoirement prescrites est moins marquée : leur part de marché est de 55,4 %. Le marché des spécialités non remboursables soumises à prescription est – en valeur – essentiellement constitué par les contraceptifs oraux et par quelques spécialités récentes disposant de marchés très spécifiques.

Décomposition 2010 du marché officinal en valeur selon le statut des spécialités



Décomposition 2010 du marché officinal en quantités selon le statut des spécialités



Les formes pharmaceutiques et les voies d'administration les plus utilisées

Il existe un très grand nombre de formes pharmaceutiques et le nombre de voies d'administration est également élevé. Aussi, pour présenter en quelques chiffres les principales caractéristiques du marché pharmaceutique 2010, les formes et les voies d'administration ont été, dans certains cas, combinées et regroupées.

La consommation en ville (nombre de conditionnements)

Forme ou voie	% 2010
Voie orale - formes sèches	67,8%
Voie orale - formes liquides	11,8%
Voie cutanée	6,1%
Formes injectables	3,7%
Collyres	2,2%
Solution pour bain de bouche	1,2%
Voie inhalée	1,3%
Voie rectale	1,1%
Autres formes ophtalmologiques	0,6%
Dispositifs transdermiques	0,3%
Autres	3,9%

Ce tableau met en évidence **l'utilisation prépondérante de la voie orale en ville**, qu'il s'agisse des formes sèches (comprimés, gélules, pastilles, granulés, dragées, etc.) ou des formes liquides (solutions ou suspensions buvables, sirops). Les médicaments administrés par voie cutanée (gels, lotions, solutions, émulsions, etc.) sont également utilisés régulièrement. **Les autres voies ou formes sont moins représentées dans ce classement parce qu'elles concernent souvent des médicaments ne relevant que d'un nombre très restreint de classes thérapeutiques.** Alors qu'un antidiabétique, un antihypertenseur, un antalgique ou un anti-ulcéreux se présenteront le plus souvent sous la forme d'une gélule ou d'un comprimé, la voie inhalée va, en revanche, presque exclusivement concerner les antiasthmatiques et les collyres ne concerner que les médicaments ophtalmologiques. De surcroît, en ce qui concerne les formes injectables, cette voie d'administration implique, dans la plupart des cas, un acte infirmier, ce qui en restreint nécessairement l'usage en médecine ambulatoire.

La consommation à l'hôpital (nombre de conditionnements)

Forme ou voie	% 2010
Formes injectables	67,1%
Voie orale - formes sèches	13,4%
Voie cutanée	9,4%
Voie orale - formes liquides	5,4%
Voie rectale	0,8%
Voie inhalée	0,9%
Solution pour bain de bouche	0,6%
Autres	2,4%

À l'hôpital, la situation est très différente. Ce sont les formes injectables qui sont – de très loin – les plus utilisées et représentent une part de la consommation presque identique à celle des formes orales sèches en ville. Les formes orales sèches sont, en revanche, relativement peu consommées (13,4 %).

Combien de médicaments sont commercialisés en France ?

	France	En ville	A l'hôpital
Nombre de présentations	14 500	12 600	7 600
Nombre de spécialités	10 350	9 000	5 900
Nombre de substances actives	3 000	2 600	2 250

Tant sur le marché officinal que sur le marché hospitalier, de très nombreux médicaments sont disponibles. Le tableau ci-dessus indique pour l'année 2010 :

- le nombre de substances actives utilisées (une spécialité pharmaceutique peut être composée d'une ou de plusieurs substances actives) ;
- le nombre de spécialités disponibles, qui correspond au nombre de dossiers d'AMM distincts. Toute AMM délivrée prend en compte la substance active, le dosage et la forme pharmaceutiques ;
- le nombre de présentations effectivement commercialisées : une spécialité peut disposer de plusieurs présentations, correspondant à des tailles de conditionnement différentes. En règle générale, les tailles de conditionnements des présentations destinées au marché hospitalier sont beaucoup plus importantes que celles destinées au marché officinal.

Comme il ne s'agit pas d'une moyenne annuelle, mais d'un recensement de toutes les spécialités et de toutes les présentations ayant été vendues au moins une fois au cours de l'année 2010, ces dénombrements sont légèrement surévalués puisqu'ils prennent en compte les médicaments dont la commercialisation s'est arrêtée en 2010. Ils traduisent néanmoins la très grande diversité du marché pharmaceutique français. Par ailleurs, les données relatives au marché « de ville » intègrent les quelques spécialités à usage professionnel dentaire, dont le faible nombre ne justifie pas la création d'une catégorie spécifique.

III. Les médicaments les plus vendus en France

Les classements présentés des pages 14 à 16 portent exclusivement sur les cinquante premiers médicaments disposant d'un nom de marque. Ils ont donc été établis en agrégeant les montants des ventes réalisées par tous les médicaments commercialisés sous un même nom, quels que soient leur forme, leur dosage ou leur taille de conditionnement. Les génériques ont fait l'objet de classements spécifiques présentés pages 18 et 19.

Le marché officinal et le marché hospitalier demeurent très différenciés : seuls trois médicaments étaient communs aux deux listes en 2010. À l'hôpital, parmi les cinquante produits les plus vendus, on retrouve surtout les médicaments anticancéreux, les médicaments destinés au traitement du VIH (notamment les antirétroviraux) ainsi que quelques spécialités ayant des indications dans des maladies rares. Afin de restreindre ce classement aux seuls médicaments utilisés dans les établissements hospitaliers, les vaccins destinés à la prévention de la grippe A(H1N1) en ont, cette année, été exclus (les ventes de deux d'entre eux les placeraient toujours parmi les 50 médicaments les plus vendus aux collectivités). En ville, ce sont les médicaments reliés aux maladies cardio-vasculaires, les anti-ulcéreux, certains médicaments du système nerveux central ainsi que les antiasthmatiques qui réalisent les chiffres d'affaires les plus importants. Le marché officinal en quantités comprend de nombreux antalgiques, mais aussi des médicaments de la sphère ORL et des antitussifs. Seuls dix médicaments sont communs au classement du marché officinal en valeur et au classement du marché officinal en quantités.

Par ailleurs, le dernier rapport des Comptes Nationaux de la Santé met en évidence que les médicaments âgés de moins de cinq ans représentaient près de 20 % du chiffre d'affaires des médicaments remboursables en 2010 et que leur contribution au taux de croissance global du marché est significativement plus élevée (+5,1 %, selon la source statistique utilisée dans ce rapport) que celui des autres médicaments. En revanche, les médicaments dont l'âge est compris entre 10 et 20 ans ont contribué négativement à cette croissance (-3,8 %).

Les cinquante produits les plus vendus en officine en 2010 (en valeur)

CA 2010 : 21 649 millions d'euros

RANG	PRODUIT	CLASSE	% marché cumulée
1	TAHOR	Hypolipidémiant	
2	INEXIUM	Antiulcéreux	
3	SERETIDE	Antiasthmatique	
4	CRESTOR	Hypolipidémiant	
5	ENBREL	Immunosuppresseur	7,3%
6	HUMIRA	Immunosuppresseur	
7	LUCENTIS	Traitement DMLA	
8	GLIVEC	Antinéoplasique	
9	SYMBICORT	Antiasthmatique	
10	DOLIPRANE	Antalgique	
11	PLAVIX	Antiagrégant plaquettaire	12,0%
12	ARANESP	Antianémique	
13	NEULASTA	Immunostimulant - Facteur de croissance	
14	LANTUS	Antidiabétique	
15	LOVENOX	Anticoagulant	15,5%
16	INEGY	Hypolipidémiant	
17	LYRICA	Antiépileptique	
18	SINGULAIR	Antiasthmatique	
19	TRUVADA	Antiviral systémique	
20	SEROPLEX	Antidépresseur	18,6%
21	COAPROVEL	Antihypertenseur	
22	APROVEL	Antihypertenseur	
23	PARIET	Antiulcéreux	
24	AVONEX	Immunostimulant -Traitement sclérose en plaques	
25	PYOSTACINE	Antibiotique	21,4%
26	PREVENAR	Vaccin pneumococcique	
27	COVERSYL	Antihypertenseur	
28	ZYPREXA	Neuroleptique	
29	SPIRIVA	Traitement bronchodilatateur des BPCO	
30	DAFALGAN	Antalgique	
31	ARIMIDEX	Thérapeutique endocrine - Tumeur du sein	23,9%
32	COTAREG	Antihypertenseur	
33	EZETROL	Hypolipidémiant	
34	IXPRIM	Antalgique	
35	ARICEPT	Maladie d'Alzheimer	
36	NEORECORMON	Antianémique	26,2%
37	ABILIFY	Antipsychotique (traitement schizophrénie)	
38	EBIXA	Maladie d'Alzheimer	
39 (e)	RISPERDALCONSTA	Antipsychotique (traitement schizophrénie)	
40	EPREX	Antianémique	
41	INNOHEP	Anticoagulant	28,3%
42(e)	CIALIS	Médicaments utilisés dans les troubles de l'érection	
43	AERIUS	Antihistaminique	
44	TAREG	Antihypertenseur	
45	XALATAN	Antiglaucomeux et myotiques	30,1%
46	ATRIPLA	Antirétroviral	
47	TARCEVA	Antinéoplasique	
48	GARDASIL	Vaccin - prévention cancer col de l'utérus	
49	GRANOCYTE	Immunostimulant - Facteur de croissance	
50 (e)	COPAXONE	Immunostimulant -Traitement sclérose en plaques	31,6%

Le symbole (e) signale que la spécialité ne figurait pas parmi les cinquante médicaments les plus vendus en 2009. Les lignes surlignées en vert signalent les médicaments également présents dans le classement des 50 médicaments les plus vendus en quantités. Les lignes surlignées en bleu signalent les médicaments également présents dans le classement des 50 médicaments les plus vendus aux hôpitaux.

Les cinquante produits les plus vendus en officine en 2010 (en quantités)

UU 2010 : 3 127 millions

RANG	PRODUIT	CLASSE	% marché cumulée
1	DOLIPRANE	Antalgique	
2	DAFALGAN	Antalgique	
3	EFFERALGAN	Antalgique	
4	KARDEGIC	Antiagrégant plaquettaire	
5	SPASFON	Antispasmodique	14,4%
6	IXPRIM	Antalgique	
7	LEVOTHYROX	Hormones	
8	INEXIUM	Antiulcéreux	
9	VOLTARENE	Antiinflammatoire	
10	TAHOR	Hypolipidémiant	17,7%
11	CHLORHYDRATE DE METHADONE	Traitement substitutif	
12	LAMALINE	Antalgique	
13	GAVISCON	Traitement du RGO	
14	AERIUS	Antihistaminique	
15	PIASCLEDINE	Antirhumatismal	20,0%
16	DEXERYL	Préparation dermatologique	
17	CRESTOR	Hypolipidémiant	
18	METEOSPAMYL	Antispasmodique	
19 (e)	UVEDOSE	Carence en vitamine D	
20	RHINOFLUIMICIL	O.R.L.	21,8%
21	EMLAPATCH	Anesthésique local	
22	BETADINE	Antiseptique	
23	PREVISCAN	Antithrombotique	
24	ELUDRILPRO	O.R.L.- Antibactérien	
25	VENTOLINE	Antiasthmatique	23,3%
26	VASTAREL	Antiangoreux	
27	TOPLEXIL	Antitussif	
28	ADVIL	Antiinflammatoire	
29	SERESTA	Anxiolytique	
30	HELICIDINE	Antitussif	24,8%
31	PIVALONE	O.R.L.	
32	SEROPLEX	Antidépresseur	
33	NUROFEN	Antalgique	
34	DONORMYL	Sédatif	
35	ASPEGIC	Antalgique	26,1%
36	SUBUTEX	Traitement substitutif	
37	ATARAX	Anxiolytique	
38	SMECTA	Antidiarrhéique	
39	ZALDIAR	Antalgique	
40	HUMEX	Décongestionnant à usage systémique	27,3%
41	DIFFU K	Traitement des hypokaliémies	
42	EQUANIL	Anxiolytique	
43	TARDYFERON	Antianémique	
44 (e)	CODOLIPRANE	Antalgique	
45	DIPROSONE	Préparation dermatologique	28,4%
46 (e)	ALODONT	O.R.L.	
47 (e)	SERETIDE	Antiasthmatique	
48	PYOSTACINE	Antibiotique	
49 (e)	BISEPTINE	O.R.L.	
50	OSCILLOCINUM	Homéopathie	29,4%

Le symbole (e) signale que la spécialité ne figurait pas parmi les cinquante médicaments les plus vendus en 2009.

Les cinquante produits les plus vendus aux établissements hospitaliers et aux collectivités en 2010
(en valeur)

(chiffre d'affaires calculé sur la base des prix réellement facturés)

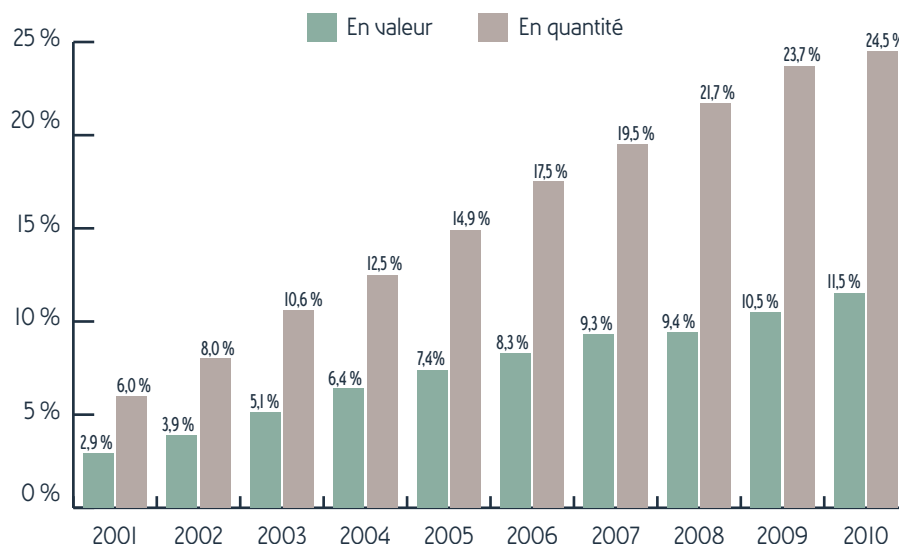
CA 2010 : 5 890 millions d'euros

RANG	PRODUIT	CLASSE	% marché cumulée
1	AVASTIN	Antinéoplasique	
2	HERCEPTIN	Antinéoplasique	
3	REMICADE	Immunosuppresseur	
4	MABTHERA	Antinéoplasique	
5	TAXOTERE	Antinéoplasique	21,0%
6 (e)	REVLIMID	Immunosuppresseur	
7	TEGELINE	Immunoglobuline - Immunomodulateur	
8	ALIMTA	Antinéoplasique	
9	ADVATE	Facteur de la coagulation sanguine	
10	ERBITUX	Antinéoplasique	31,9%
11	TRACLEER	Traitement de l'HTA pulmonaire	
12	TYSABRI	Immunosuppresseur -Trait. fond sclérose en plaques	
13	VELCADE	Antinéoplasique	
14	ARANESP	Antianémique	
15	TRUVADA	Antiviral systémique	38,3%
16	CANCIDAS	Antifongique	
17	NOVOSEVEN	Facteur de la coagulation sanguine	
18 (e)	VIDAZA	Anticancéreux	
19	KOGENATE	Facteur de la coagulation sanguine	
20	TEMODAL	Antinéoplasique	42,9%
21	VFEND	Antifongique	
22	SOLIRIS	Immunomodulateur	
23	FACTANE	Facteur de la coagulation sanguine	
24	FLOLAN	Traitement de l'HTA pulmonaire	
25	ISENTRESS	Antiviral systémique	46,6%
26	CEREZYME	Traitement de la maladie de Gaucher	
27 (e)	ATRIPLA	Antiviral systémique	
28	REYATAZ	Antiviral systémique	
29	REFACTO	Facteur de la coagulation sanguine	
30	HELIXATE NEXGEN	Facteur de la coagulation sanguine	49,6%
31	FEIBA	Facteur de la coagulation sanguine	
32	ALFALASTIN	Inhib.de protéase (traitement emphysème pulmonaire)	
33	MYOZYME	Correcteur des anom. métaboliques (maladie de Pompe)	
34	REPLAGAL	Traitement maladie de Fabry	
35	VIALEBEX	Substitut du sang	52,2%
36	SYNAGIS	Antiinfectieux - Immunsérum	
37	CAELYX	Antinéoplasique	
38	PREZISTA	Antiviral systémique	
39	WILFACTIN	Facteur de la coagulation sanguine	
40	BENEFIX	Facteur de la coagulation sanguine	54,6%
41	KALETRA	Antiviral systémique	
42	LOVENOX	Anticoagulant	
43	ELAPRASE	Correcteur des anom. métaboliques (syndrome de Hunter)	
44	SEVORANE	Anesthésique	
45	KIVEXA	Antiviral systémique	56,8%
46	VECTIBIX	Antinéoplasique	
47	PRIVIGEN	Immunoglobulines	
48 (e)	ZYVOXID	Antibiotique	
49 (e)	BETADINE	Antiseptique	
50 (e)	NOXAFIL	Antifongique	58,8%

Le symbole (e) signale que la spécialité ne figurait pas parmi les cinquante médicaments les plus vendus en 2009.
Les solutions de remplissage et les gaz médicaux ont été exclus de ce classement.

IV. Le marché des génériques

La part des génériques dans le marché des spécialités remboursables



En 2010, près d'un médicament remboursable sur quatre acheté dans une officine était un générique. La progression de la part de marché des génériques procède de deux facteurs qu'il convient de dissocier. Le premier facteur est dû à l'augmentation du taux de pénétration des génériques au sein de chaque groupe générique. Le second résulte d'un « effet de champ » lié à l'élargissement du Répertoire des génériques de l'Afssaps. Plus le marché couvert par le Répertoire s'accroît, plus le potentiel de développement du marché des génériques est important. De surcroît, l'obtention du tiers-payant est subordonnée dans presque tous les départements à la délivrance de médicaments génériques. Cette disposition incite les patients à accepter la substitution d'une spécialité de référence : elle contribue ainsi à renforcer le taux de pénétration des génériques.

La part en valeur des génériques est un peu plus faible que celle publiée par d'autres sources statistiques portant sur le marché du médicament. Ainsi le dernier rapport des Comptes Nationaux de la Santé fait état d'une part des génériques dans le marché remboursable de 13,3 %. Cet écart provient de ce que les entreprises, dans le cadre des déclarations annuelles faites auprès de l'Afssaps, valorisent leurs unités vendues sur la base des prix facturés, c'est-à-dire en déduisant toutes les remises légales consenties, alors que les autres sources valorisent habituellement ces ventes sur la base des prix fabricant hors taxes officiels (ce qui est, au demeurant, logique puisqu'elles ne peuvent pas avoir connaissance de toutes les remises consenties). Or ces remises atteignaient en 2010, pour les génériques remboursables, 15,8 % (pour un plafond légal de 17 %). Les chiffres d'affaires étant calculés sur des bases différentes, il en résulte que les parts de marché sont différentes.

Les génériques les plus consommés en 2010

Les génériques sont désormais présents dans la plupart des classes thérapeutiques et couvrent de nombreuses pathologies traitées en ville. Ainsi trouve-t-on des génériques parmi les antalgiques, les antibiotiques, les antidiabétiques, les anti-ulcéreux, les antihypertenseurs, les hypolipémiants, les anti-inflammatoires, les anxiolytiques, etc.

En valeur...

Rang	Groupe	CLASSE	CA en millions d'euros
1	CLOPIDOGRÉL	ANTIAGREGANT PLAQUETTAIRE	135
2	OMEPRAZOLE	MEDICAMENT POUR LES TROUBLES DE L'ACIDITE	107
3	PRAVASTATINE	HYPOLIPEMIANT	74
4	SIMVASTATINE	HYPOLIPEMIANT	72
5	AMOXICILLINE / ACIDE CLAVULANIQUE	ANTIBACTERIEN A USAGE SYSTEMIQUE	58
6	RAMIPRIL	ANTIHYPERTENSEUR	54
7	METFORMINE	ANTIDIABETIQUE	50
8	PANTOPRAZOLE	TRAITEMENT R. G. O.	49
9	CEFPODOXIME	ANTIBACTERIEN A USAGE SYSTEMIQUE	42
10	PAROXÉTINE	ANTIDEPRESSEUR	39
11	AMOXICILLINE	ANTIBACTERIEN A USAGE SYSTEMIQUE	38
12	AMLODIPINE	ANTIHYPERTENSEUR	37
13	FENOFIBRATE	HYPOLIPEMIANT	32
14	LANSOPRAZOLE	ANTIULCEREUX	30
15	RISPERIDONE	ANTIPSYCHOTIQUE	29
16	BISOPROLOL	TRAITEMENT DE L'INSUFFISANCE CARDIAQUE	27
17	DEXTROPROPOXYPHENE PARACETAMOL	ANTALGIQUE	26
18	PREDNISOLONE	GLUCOCORTICOIDE	23
19	PERINDOPRIL	MEDICAMENT AGISSANT SUR LE SYSTEME RENINE-ANGIOTENSINE	22
20	ALFUZOSINE	MEDIC. UTILISE DANS L'HYPERTROPHIE BENIGNE DE LA PROSTATE	21
21	RILMÉNIDINE	ANTIHYPERTENSEUR	21
22	TRIMEBUTINE	ANTISPASMODIQUE	21
23	TETRAZEPAM	MYORELAXANT A ACTION CENTRALE	20
24	FLUOXÉTINE	ANTIDEPRESSEUR	20
25	GABAPENTINE	ANTIÉPILEPTIQUE	20
26	ZOLPIDEM	HYPNOTIQUE	20
27	CITALOPRAM	ANTIDEPRESSEUR	19
28	TERBINAFINE	ANTIFONGIQUE A USAGE TOPIQUE	18
29	AMIODARONE	ANTIARYTHMIQUE	18
30	ACICLOVIR	ANTIVIRAL	18
31	ATENOLOL	BETABLOQUANT	17
32	SPIRAMYCINE METRONIDAZOLE	ANTIBACTERIEN A USAGE SYSTEMIQUE	17
33	SPIRONOLACTONE	DIURETIQUE EPARGNEUR POTASSIQUE	16
34	BUDESONIDE	ANTIASTHMATIQUE	16
35	ZOPICLONE	HYPNOTIQUE	15
36	SERTRALINE	ANTIDEPRESSEUR	15
37	BUPRENORPHINE	MÉDICAMENT UTILISÉ DANS LA DÉPENDANCE AUX OPIOÏDES	14
38	ALPRAZOLAM	ANXIOLYTIQUE	14
39	GLIMEPIRIDE	ANTIDIABETIQUE	14
40	TRIMETAZIDINE	ANTIANGOREUX	14
41	ACEBUTOL	BETABLOQUANT	14
42	DOMPERIDONE	STIMULANT DE LA MOTRICITE INTESTINALE	14
43	OFLOXACINE	ANTIBACTERIEN A USAGE SYSTEMIQUE	13
44	FUROSEMIDE	DIURETIQUE DE L'ANSE	13
45	CELIPROLOL	BETABLOQUANT	13
46	FLUCONAZOLE	ANTIFONGIQUE	11
47	ECONAZOLE	ANTIFONGIQUE	12
48	ACIDE ALENDRONIQUE	MÉDIC. AGISSANT SUR LA STRUCT. OSSEUSE & LA MINÉRALISATION	11
49	CIPROFLOXACINE	ANTIBACTERIEN A USAGE SYSTEMIQUE	12
50	AMISULPRIDE	ANTIPSYCHOTIQUE	11

Ce classement présente d'importantes analogies avec celui des médicaments de marque les plus vendus. Qu'il s'agisse de spécialités de référence ou de génériques, ce sont, en effet, les médicaments appartenant aux classes les plus onéreuses qui occupent les premiers rangs. Commercialisés en 2009, les génériques de PLAIVIX® ont réalisé le chiffre d'affaires le plus important, mais ce résultat était attendu dans la mesure où PLAIVIX® était jusqu'alors le médicament le plus vendu du marché français.

En quantités...

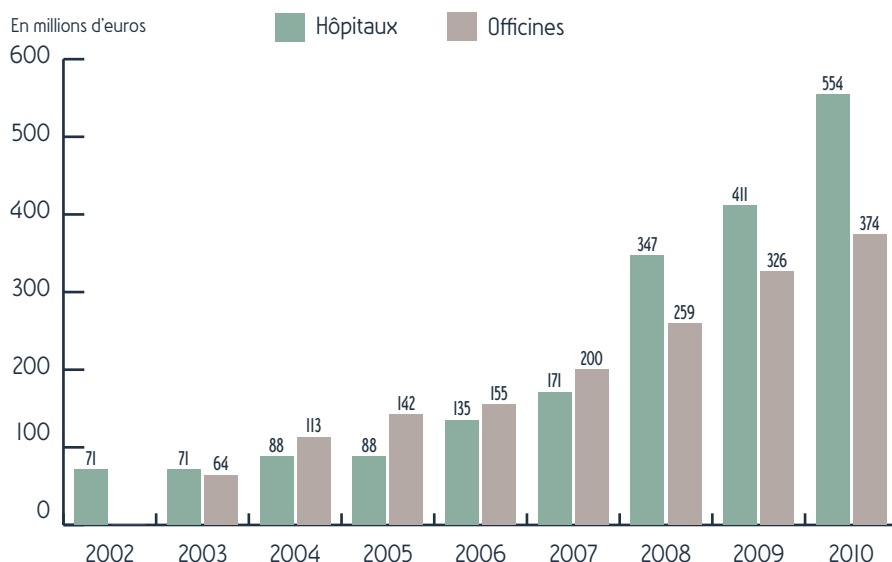
RANG	GROUPES GENERIQUES	CLASSE	millions de boîtes
1	AMOXICILLINE	ANTIBACTERIEN A USAGE SYSTEMIQUE	31
2	DEXTROPROPOXYPHENE PARACETAMOL	ANTALGIQUE	31
3	ZOLPIDEM	HYPNOTIQUE	20
4	METFORMINE	MEDICAMENT DU DIABETE	20
5	OMEPRAZOLE	MEDICAMENT POUR LES TROUBLES DE L'ACIDITE	17
6	AMOXICILLINE / ACIDE CLAVULANIQUE	ANTIBACTERIEN A USAGE SYSTEMIQUE	17
7	ALPRAZOLAM	ANXIOLYTIQUE	16
8	FUROSEMIDE	DIURETIQUE DE L'ANSE	14
9	ZOPICLONE	HYPNOTIQUE	13
10	PAROXETINE	ANTIDEPRESSEUR	12
11	CEFPODOXIME	ANTIBACTERIEN A USAGE SYSTEMIQUE	11
12	ALLOPURINOL	ANTIGOUTTEUX	11
13	DOMPERIDONE	STIMULANT DE LA MOTRICITE INTESTINALE	10
14	PREDNISOLONE	GLUCOCORTICOIDE	10
15	PRAVASTATINE	HYPOLIPIDIANT	9
16	TETRAZEPAM	MYORELAXANT A ACTION CENTRALE	9
17	PANTOPRAZOLE	TRAITEMENT R.G.O.	9
18	LEVOTHYROXINE	HORMONES	9
19	SIMVASTATINE	HYPOLIPIDIANT	8
20	CLOPIDOGREL	ANTIAGREGANT PLAQUETTAIRE	8
21	RAMIPRIL	ANTIHYPERTENSEUR	8
22	BROMAZEPAM	ANXIOLYTIQUE	8
23	ECONAZOLE	ANTIFONGIQUE	8
24	FENOFIBRATE	HYPOLIPIDIANT	7
25	TRIMEBUTINE	ANTISPASMODIQUE	7
26	AMLODIPINE	ANTIHYPERTENSEUR	7
27	BISOPROLOL	TRAITEMENT DE L'INSUFFISANCE CARDIAQUE	7
28	DICLOFENAC	ANTIINFLAMMATOIRE	7
29	GLICLAZIDE	ANTI-DIABETIQUE	6
30	ATENOLOL	BETABLOQUANT	6
31	FLUOXETINE	ANTIDEPRESSEUR	6
32	SPIRONOLACTONE	DIURETIQUE EPARGNEUR POTASSIQUE	6
33	CETIRIZINE	ANTIHISTAMINIQUE	6
34	LOPERAMIDE	ANTI-DIARRHEIQUE	6
35	LANSOPRAZOLE	ANTI-ULCEREUX	6
36	PREDNISONE	GLUCOCORTICOIDE	6
37	SPIRAMYCINE	ANTIBACTERIEN A USAGE SYSTEMIQUE	5
38	LORAZEPAM	ANXIOLYTIQUE	5
39	BUFLOMEDIL	VASODILATEUR PERIPHERIQUE	4
40	KETOPROFENE	ANTIINFLAMMATOIRE	4
41	ACEBUTOLOL	BETABLOQUANT	4
42	TRAMADOL	ANTALGIQUE	4
43	TRIMETAZIDINE	ANTI-ANGOREUX	4
44	THIOLCHICOSIDE	MYORELAXANT A ACTION CENTRALE	4
45	BUPRENORPHINE	MÉDICAMENT UTILISÉ DANS LA DÉPEND. AUX OPIOÏDES	4
46	CEFTRIAXONE	ANTIBACTERIEN A USAGE SYSTEMIQUE	4
47	SOTALOL	BETABLOQUANT	3
48	CITALOPRAM	ANTIDEPRESSEUR	3
49	SERTRALINE	ANTIDEPRESSEUR	3
50	AMIODARONE	ANTIARYTHMIQUE	3

Bien qu'elle apparaisse au second rang, l'association dextropropoxyphène-paracétamol n'est plus commercialisée. En effet, la procédure européenne de réévaluation du rapport bénéfice/risque de tous les médicaments contenant du dextropropoxyphène a conduit la Commission Européenne, dans sa décision du 14 juin 2010, à demander le retrait des autorisations de mise sur le marché de toutes les spécialités contenant cette substance active. Ce retrait a été effectif en France le 1^{er} mars 2011. Parmi ces cinquante substances figurent notamment les antibiotiques les plus couramment utilisés, de nombreux médicaments du système nerveux, des antihypertenseurs et d'autres médicaments du système cardio-vasculaire.

¶. Le marché des médicaments orphelins

Le marché des médicaments orphelins

CA 2010 : 928 millions d'euros

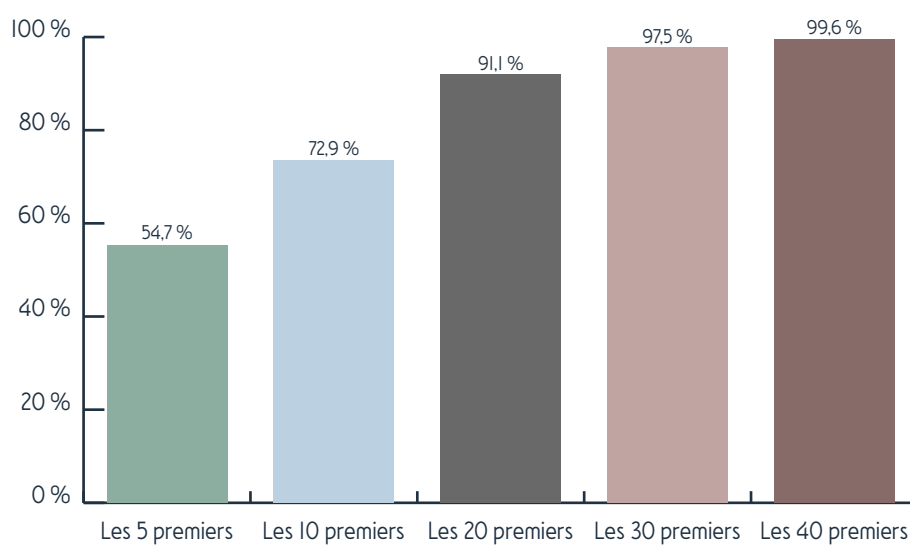


Ce chiffre porte exclusivement sur les médicaments désignés comme orphelins en application du règlement (CE) n° 141/2000 du Parlement européen, et qui figurent sur le registre européen des médicaments orphelins. Lorsque des médicaments sont retranchés de ce registre, leurs ventes ne sont plus prises en compte à partir de l'année qui suit leur radiation. Les données présentées (qui excluent l'année 2001 pour des raisons de confidentialité) **montrent une croissance rapide du marché des médicaments orphelins en France, constitué en 2010 par quarante-huit spécialités**. Cette croissance doit bien sûr être pondérée par la taille de ce marché – environ 3,4 % des ventes en valeur de médicaments en France – mais sa part n'était que de 0,3 % en 2002.

En quantités, cette part est beaucoup plus faible et représente à peine 2/10 millièmes de la consommation mesurée en nombre de boîtes (les médicaments orphelins se rapportent à des maladies rares dont la prévalence est inférieure à 5/10 millièmes). Les classes les plus représentées parmi ces médicaments orphelins sont les « autres médicaments des voies digestives et du métabolisme » (A16) et les « antinéoplasiques » (L01). Les indications des spécialités classées en « A16 » portent notamment sur les maladies de Gaucher, de Fabry et de Wilson. Pour les spécialités classées en « L01 », il s'agit – entre autres – de différents types de leucémies. Les spécialités appartenant à ces deux classes représentaient en 2010 60 % du montant des ventes en valeur de médicaments orphelins. À ces deux classes, il convient d'ajouter les immunosuppresseurs (L04), numériquement peu nombreux, mais dont la part dans le marché des médicaments orphelins s'élevait à plus de 21 % en 2010.

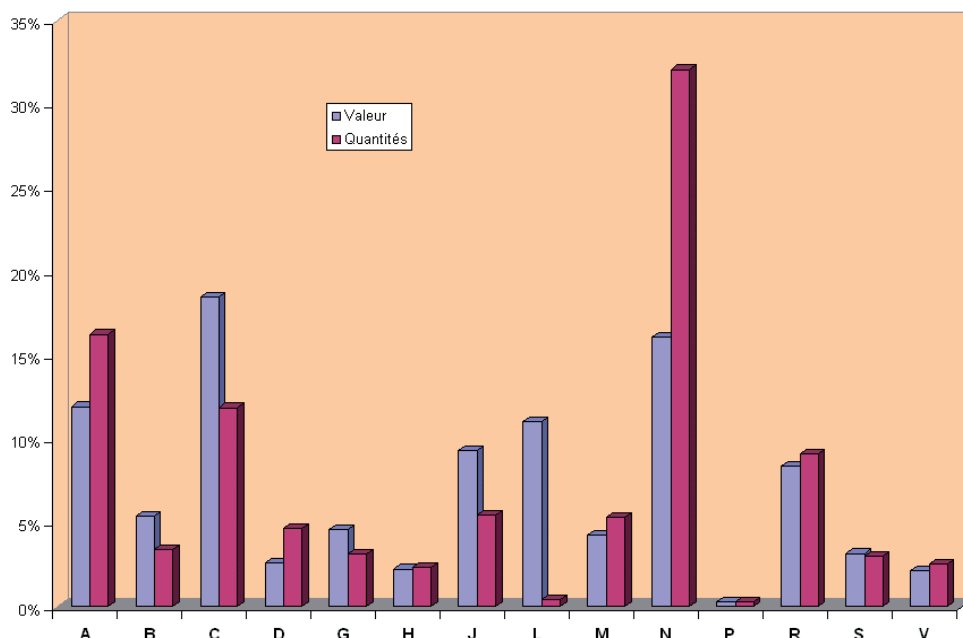
Cette situation a pour corollaire une très forte concentration du marché. Quelques médicaments orphelins réalisent des chiffres d'affaires importants, supérieurs à 50 voire à 100 millions d'euros mais les ventes d'autres spécialités demeurent inférieures à un million d'euros. Pour analyser cette situation, il convient également de prendre en compte que les prix de ces médicaments – même s'ils sont dans l'ensemble très supérieurs au prix moyen d'une spécialité pharmaceutique – sont hétérogènes et présentent des écarts importants.

Une forte concentration...



VI. La décomposition de la consommation pharmaceutique par classe

Décomposition par classe des médicaments vendus aux officines en 2010



Classes ATC

- A** Voies digestives et métabolisme
- B** Sang et organes hématopoïétiques
- C** Système cardio-vasculaire
- D** Dermatologie
- G** Système génito-urinaire et hormones sexuelles
- H** Hormones systémiques
- J** Anti-infectieux
- L** Antinéoplasiques et immunomodulateurs
- M** Muscle et squelette
- N** Système nerveux
- P** Antiparasitaires et insecticides
- R** Système respiratoire
- S** Organes sensoriels
- V** Divers

En quantités, ce sont les médicaments⁽²⁾ du système nerveux (N) qui sont les plus achetés. Leur part de marché s'explique notamment par le poids très important des antalgiques dans la consommation pharmaceutique : les trois médicaments les plus vendus en France sont des antalgiques. Viennent ensuite les médicaments des voies digestives et du métabolisme (A) qui regroupent des classes de médicaments largement utilisés, tels que les médicaments pour les troubles de l'acidité (A02, qui incluent les antiulcéreux), les médicaments pour les troubles fonctionnels gastro-intestinaux (A03), mais également les médicaments du diabète (A10).

En valeur, la répartition du marché est différente parce qu'elle est pondérée par les prix de vente des médicaments, qui varient fortement selon les classes. Aussi les médicaments du système cardio-vasculaire, dont les prix sont généralement supérieurs à la moyenne, occupent-ils le premier rang devant les médicaments du système nerveux, qui sont peu onéreux dans leur ensemble. À l'opposé, les médicaments antinéoplasiques et les immunomodulateurs (L) se caractérisent par une part de marché importante en valeur, mais très faible en quantités. Il s'agit de médicaments dont le prix de vente est parfois très élevé.

(2) La classification utilisée est la classification ATC (anatomique, thérapeutique, chimique). Établie par l'Organisation Mondiale de la Santé, elle se décline en cinq niveaux, partant du groupe anatomique et descendant jusqu'à la substance chimique.

Les classes les plus vendues, en valeur (remboursable + non remboursable), sur le marché officinal

RANG	Code ATC	CLASSE ATC niveau 2	C.A. 2010 en millions d'€	% croissance 2010/2009
1	C09	MÉDICAMENTS AGIS. SUR LE SYST. RENINE-ANGIOTENSINE	1 398	-2,3%
2	C10	HYPOLIPÉMIANTS	1 281	3,6%
3	N02	ANALGESIQUES	1 152	-2,3%
4	R03	MÉDIC. SYNDROMES OBSTRUCTIFS DES VOIES AÉRIENNES	1 109	2,9%
5	J05	ANTIVIRAUX À USAGE SYSTÉMIQUE	830	1,6%
6	A10	MÉDICAMENTS DU DIABÈTE	818	11,3%
7	A02	MÉDICAMENTS POUR LES TROUBLES DE L'ACIDITÉ	810	-7,2%
8	N06	PSYCHOANALÉPTIQUES	784	7,0%
9	L04	IMMUNOSUPPESSEURS	770	15,0%
10	B01	ANTITHROMBOTIQUES	698	-22,8%
11	N05	PSYCHOLÉPTIQUES	689	10,6%
12	S01	MÉDICAMENTS OPHTHALMOLOGIQUES	658	12,8%
13	J01	ANTIBACTÉRIENS À USAGE SYSTÉMIQUE	635	-7,4%
14	L03	IMMUNOSTIMULANTS	606	4,7%
15	L01	ANTINEOPLASIQUES	558	11,6%
16	G03	HORM. SEXUELLES ET MODUL. DE LA FONCTION GÉNITALE	511	-0,9%
17	J07	VACCINS	480	-2,9%
18	L02	THERAPEUTIQUE ENDOCRINE	427	0,6%
19	M01	ANTIINFLAMMATOIRES ET ANTIRHUMATISMAUX	413	-5,4%
20	B03	PRÉPARATIONS ANTIANÉMIQUES	397	1,7%

Les lignes surlignées correspondent aux classes dont le taux de croissance dépasse 10 %. Les classes retenues correspondent au niveau 2 de la classification ATC.

Principaux faits marquants

- Multipliées par cinq entre 2009 et 2010, les ventes des génériques du PLAQUIX® (clopidogrel) expliquent la forte diminution (22,8 %) du chiffre d'affaires de la classe B01. De même, le recul des ventes des médicaments pour les troubles de l'acidité (A02) et celui des médicaments agissant sur le système rénine-angiotensine (C09) est-il lié au développement des génériques.
- La progression des ventes des antinéoplasiques (L01) se poursuit. Elle a résulté en 2010 de deux facteurs : 1° croissance soutenue des ventes de plusieurs spécialités récentes ; 2° commercialisation de deux nouvelles spécialités : AFINITOR® (évérolimus) et IRESSA® (géfítinib).
- Les ventes des médicaments du diabète (A10) se caractérisent également par une forte progression. Cette croissance peut être imputée, dans une large mesure, à plusieurs nouvelles substances actives destinées au traitement du diabète de type 2 : la sitagliptine et la vildagliptine, seules ou en association à la metformine, ainsi que la liraglutide.
- Au sein des immunosuppresseurs (L04), ce sont les anti-TNF α , ENBREL® (étanercept) et HUMIRA® (adalimumab), médicaments utilisés notamment dans le traitement de la polyarthrite rhumatoïde, qui constituent le facteur presque exclusif de croissance des ventes de cette classe.
- Parmi les médicaments ophtalmologiques, c'est LUCENTIS® (ranibizumab), spécialité destinée à la dégénérescence maculaire liée à l'âge, qui a le plus fortement contribué à la croissance du marché. Les ventes de collyres composés de timolol en association ont également augmenté à un rythme soutenu.
- La baisse du chiffre d'affaires des antibiotiques (J01) s'explique principalement par deux facteurs : 1° faible incidence des pathologies hivernales (contrairement à 2009) ; 2° poids toujours croissant des génériques.

Les classes les plus vendues, en valeur, sur le marché hospitalier

RANG	Code ATC	CLASSE ATC niveau 2	C.A. 2010 en millions d'€	% croissance 2010/2009
1	L01	ANTINEOPLASIQUES	1 661	4,6%
2	L04	IMMUNOSUPPESSEURS	569	24,4%
3	B02	ANTIHEMORRAGIQUES	553	6,0%
4	J05	ANTIVIRAUX A USAGE SYSTEMIQUE	359	-8,8%
5	B05	SUBSTITUTS DU SANG ET SOL. DE PERFUSION	292	1,3%
6	J06	IMMUNSERUMS ET IMMUNOGLOBULINES	285	13,3%
7	A16	AUTRES MEDICAMENTS DES VOIES DIGESTIVES	200	9,1%
8	B01	ANTITHROMBOTIQUES	193	-1,6%
9	J02	ANTIMYCOSIQUES A USAGE SYSTEMIQUE	157	11,3%
10	J01	ANTIBACTERIENS A USAGE SYSTEMIQUE	157	-5,6%
11	N01	ANESTHESIQUES	141	1,4%
12	B03	PREPARATIONS ANTIANEMIQUES	136	3,4%
13	V03	TOUS AUTRES MEDICAMENTS	134	-5,4%
14	V09	PRODUITS RADIOPHARM. A USAGE DIAGNOSTIQUE	98	1,8%
15	C02	ANTIHYPERTENSEURS	96	4,5%
16	N05	PSYCHOLEPTIQUES	94	3,4%
17	N02	ANALGESIQUES	91	-2,4%
18	M03	MYORELAXANTS	60	1,5%
19	N06	PSYCHOANALEPTIQUES	51	0,7%
20	V08	PRODUITS DE CONTRASTE	46	-4,9%

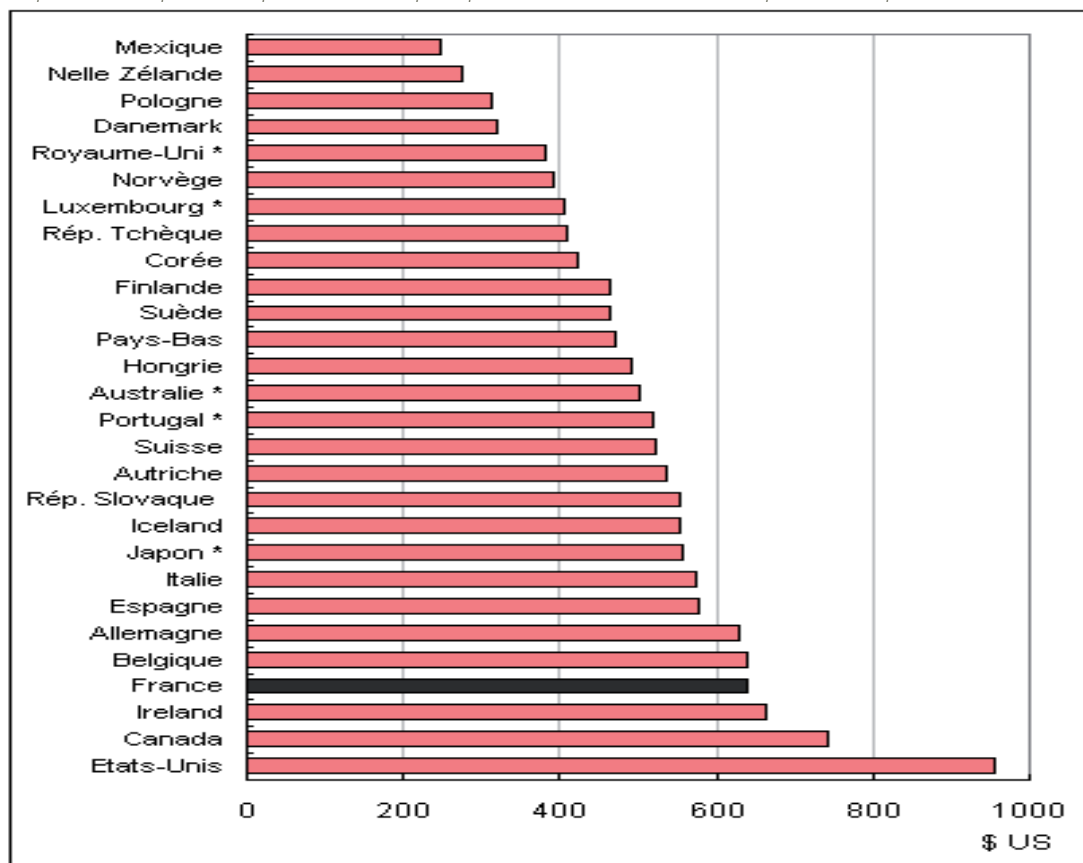
Les lignes surlignées correspondent aux classes dont le taux de croissance dépasse 10 %. Les classes retenues correspondent au niveau 2 de la classification ATC.

Principaux faits marquants

- Comme en ville, les anti-TNF α ont contribué à la croissance des ventes des immunosuppresseurs mais, à l'hôpital, c'est REMICADE® (infliximab) qui est à l'origine de cette progression. Les ventes de TYSABRI® (natalizumab), prescrit dans le traitement de fond de la sclérose en plaques et de ROACTEMRA® (tocilizumab) indiqué dans le traitement de la polyarthrite rhumatoïde, ont également augmenté significativement.
- Après avoir un peu diminué en 2009, le montant des ventes d'antineoplasiques (L01) a de nouveau progressé, mais à un rythme modéré : 4,6 %. Cette stabilisation du marché résulte de facteurs déjà observés depuis plusieurs années : un effet-prix négatif et des quantités stables voire en baisse. L'effet-prix s'explique notamment par le fait que des spécialités disposant de marchés importants comme GEMZAR® (gemcitabine), ELOXATINE® (oxaliplatine) et CAMPTO® (irinotécan) sont désormais concurrencées par des génériques.
- Deux facteurs expliquent la baisse du chiffre d'affaires des antiviraux en 2010. Le premier se rapporte à l'évolution des prix, qui a été négative. Les prix de vente des antirétroviraux les plus consommés ont, en effet, baissé. Ensuite, il faut relever que les quantités vendues ont diminué. Ainsi, contrairement à ce qui a été souvent observé au cours des années antérieures, ce ne sont pas des reports significatifs de l'hôpital vers la ville (dont le marché 2010 a peu augmenté : +1,6 %) qui permettent d'expliquer le recul du marché des antiviraux à l'hôpital.
- Au sein des immunosérums et des immunoglobulines (J06), les immunoglobulines humaines polyvalentes (J06BA) représentent presque les trois quarts du marché. Bien que restreint, le nombre de spécialités disponibles a augmenté significativement entre 2000 et 2010, passant de 4 à 10. Au cours de cette période, leur chiffre d'affaires a progressé à un rythme moyen de 16,7 % et les quantités consommées de 12,7 %. Le reste du marché est exclusivement constitué par les immunoglobulines spécifiques : il n'y a plus, à ce jour, d'immunosérum commercialisé.

VII. Comparaisons internationales

Dépenses de produits pharmaceutiques par habitant en 2008 (en parités de pouvoir d'achat)



* Données 2008.

Sources : Eco-santé OCDE 2011

Le ralentissement de la croissance des ventes de médicaments n'a pas encore eu d'impact significatif sur le rang de la France parmi les pays dont les dépenses pharmaceutiques sont les plus élevées. En effet, selon les données de l'OCDE, publiées dans les Comptes Nationaux de la Santé, la France occupait en 2008 la quatrième place.

Par ailleurs, la direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (DREES) du ministère de la Santé vient de publier, dans le cadre du dernier rapport annuel des Comptes Nationaux de la Santé, l'actualisation d'une étude sur la consommation de médicaments dans huit pays européens. Reposant sur une mesure en nombre d'unités standard (unités de prise), ce travail montre que la France se situait toujours en 2010 au premier rang parmi les huit pays étudiés avec une consommation de 1 438 unités standard (c'est-à-dire en unités de prise) par habitant, alors que la moyenne était de 1 112 (la consommation la plus faible étant observée aux Pays-Bas avec 672 unités).

Source des données

Toutes les données de ce recueil ont été élaborées à partir des déclarations de ventes que les titulaires d'autorisations de mise sur le marché (AMM) adressent chaque année à l'Afssaps. Ces déclarations, prévues à l'article L 5121-17 et suivants du Code de la Santé Publique, présentent un caractère obligatoire, ce qui assure l'exhaustivité des données recueillies, tant pour le marché officinal que pour le marché hospitalier.

Ces données concernent les **ventes aux officines** et les **ventes aux hôpitaux**.

- **Les chiffres d'affaires** sont exprimés en prix fabricant hors taxes (PFHT), et non en prix public. Ils tiennent compte des remises éventuellement consenties. Pour le marché hospitalier, les chiffres d'affaires sont donc calculés sur la base des prix de cession effectifs. Ils intègrent également les ventes aux diverses collectivités (cliniques privées, dispensaires, centres de vaccination, etc.).
- **Les unités déclarées** correspondent au nombre de boîtes vendues et ne tiennent donc pas compte des tailles de conditionnement.

En ce qui concerne les médicaments orphelins, le référentiel utilisé est le registre européen des médicaments orphelins, établi en application du règlement (CE) n° 141/2000 du Parlement européen. Les montants indiqués peuvent donc légèrement différer des chiffrages présentés dans d'autres rapports, qui intègrent quelques médicaments traitant de maladies rares mais n'ayant pas de désignation orpheline en Europe (ce qui peut être notamment le cas lorsque le médicament a été commercialisé avant l'entrée en vigueur de ce règlement).

En complément à ces données, quelques statistiques présentées dans le dernier rapport de la Commission des Comptes nationaux de la Santé ont également été utilisées, notamment pour les comparaisons internationales. Elles proviennent de sources privées.





*Agence française de sécurité sanitaire
des produits de santé*

L'Agence française de sécurité sanitaire des produits de santé

143/147, boulevard Anatole France – F-93285 Saint-Denis Cedex – tél. +33 (0) 1 55 87 30 00 – fax +33 (0) 1 55 87 30 12
www.afssaps.fr